

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

La Purification de la sainte Vierge. — Les Cendres. — Temps de la communion pascale. — Règles pratiques pour l'observation du carême. — NOUVELLES DE ROME : Le Vatican et Berlin. — Entente entre le Vatican et la Russie. — La cause de la béatification du vénérable Jean Eudes. — Décret de la Sacrée Congrégation des Rites. — Aumônes du



SOMMAIRE

Saint Père. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : — Réponse de Mgr de Montréal à l'adresse de son clergé. — Réunion de l'œuvre des Tabernacles. — Les missions en Afrique. — NOUVELLES DE L'ÉTRANGER : Angleterre. — Tunisie. — France. — *Voix saintes* : poésie. — Le médecin mort de la rage. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 23.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 5 Février — Saint-François de Sales.
 Mercredi, 7 " — Saint-Polycarpe.
 Vendredi, 9 " — Saint-Louis de Terrebonne.

HEURES DES OFFICES

Dimanche, 4 février — Quinquagésime — 2^e classe, semi-double.
 Ornaments violets.

Solennité de la Purification de la B. V. M.

Cathédrale.

Confirmation à 7 h. $\frac{1}{2}$ a. m. — Bénédiction des cierges avant la grand'messe par S. G. Mgr de Montréal. — Grand-messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. $\frac{1}{2}$. — Le soir, à 7 h., instruction et salut solennel.

Notre-Dame.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. $\frac{1}{2}$. — A 6 h. $\frac{1}{2}$ p. m., récitation du chapelet. — Le deuxième Dimanche de chaque mois, réunion de tempérance à 7 h. p. m.

Saint-Jacques.

Grand'messe, 9 h. $\frac{1}{2}$. — Vêpres et salut, 3 h. $\frac{1}{2}$. — Congrégation des jeunes gens, récitation de l'office, sermon, à 7 h. $\frac{1}{2}$, dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Congrégation de persévérance, 1 h. $\frac{1}{2}$ p. m.

Le premier mercredi, confrérie de la bonne mort, 3 h. p. m.

Le premier Dimanche du mois, réunion de tempérance, à 7 h. p. m.

Saint-Patrice.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. $\frac{1}{2}$. — Après vêpres :

- 1^{er} Dimanche, confrérie du scapulaire.
- 2^e " société de tempérance.
- 3^e " confrérie du S. Rosaire.
- 4^e " association des jeunes gens.

Eglise du Jésus.

Grand'messe, 10 h., sermon français. — Vêpres, 3 h. $\frac{1}{2}$. — A 6 h. $\frac{1}{2}$ p. m., sermon français, salut. — A 8 h. p. m., sermon anglais, salut.

Saint-Pierre.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — Congrégation des hommes, 6 h. $\frac{1}{2}$ a. m. — Cong. des jeunes gens, 7 h. a. m. — Cong. des demoiselles de l'Immaculée Conception, 1 h. $\frac{1}{2}$.

Saint-Joseph.

Grand'messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — Vêpres, 3 h. — Congrégation des hommes, 6 h. $\frac{1}{2}$ a. m. — Cong. des dames de Ste-Anne, 2 h. p. m. — Cong. de Marie Imm., 2 h. p. m. (Ces deux congrégations alternent chaque dimanche.)

Sainte-Anne.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 7 h. p. m.

Sacré-Cœur de Jésus.

Grand'messe, 10 h. — A 1 h. $\frac{1}{2}$, instruction pour les enfants. — Vêpres et salut, 2 h. $\frac{1}{2}$. — Dimanche, 14, réunion des Enfants de Marie. — A 5 h. p. m., réunion de la congrégation des hommes.

Sainte-Brigide.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — A 4 h., réunion des congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie.

Saint-Vincent-de-Paul.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. — Congrégation des hommes, 7 h. a. m. — Congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, à 2 h. p. m., alternativement.

Sainte-Marie.

Grand'messe, 10 h. — Catéchisme à 1 h. 45 p. m. — Société de Saint-Vincent-de-Paul, à 11 h. a. m. — Société de tempérance, 3 h. p. m.

Hotel-Dieu.

Grand'messe, 9 h. $\frac{1}{2}$. — Vêpres, 2 h. $\frac{1}{2}$.

Notre-Dame de Lourdes.

Congrégation des hommes : récitation de l'office, messe, à 6 h. $\frac{1}{2}$. — Cong. des Enfants de Marie, à 2 h. — Archiconfrérie de l'Immaculée Conception, 4 h. $\frac{1}{2}$. — Sur semaine, messe basse à 7 h.

LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

Cette fête nous donne à méditer un double mystère : la Purification de la sainte Vierge et la Présentation de Jésus au temple.

La plus pure de toutes les vierges se soumet à une loi humiliante. Après la naissance d'un fils les mères devaient aller au temple pour s'y purifier ; elles devaient offrir un agneau en sacrifice et une colombe ou tourterelle en expiation de leurs péchés ; pauvres, elles remplaçaient l'agneau par une autre colombe. Elles devaient, en outre, présenter leur enfant premier-né, et le racheter comme étant les prémices dues au Seigneur.

Marie, devenue mère, n'avait point cessé d'être vierge, puisqu'elle avait conçu par la grâce de l'Esprit-Saint, qui opère les merveilles qu'il veut ; elle ne pouvait donc avoir besoin de se purifier : elle était demeurée sans tache. En se soumettant à la loi de Moïse, elle immolait, aux yeux du public, ce qui fait sa gloire, ce qu'elle avait de plus précieux dans son honneur, sa virginité. La Vierge des vierges offrait un sacrifice d'expiation, elle qui n'avait pas contracté la moindre souillure !

Jésus, son divin fils, est porté au temple comme l'enfant d'un simple mortel : le Saint des saints, devenu le Fils de l'homme, vient s'offrir à Dieu pour ses frères, et il veut être racheté, comme le dernier des pauvres, par l'offrande d'une tourterelle : il se met au dernier rang, dans l'abjection du peuple. Il ne lui était pas nécessaire d'offrir à Dieu un agneau ordinaire, lui qui était le véritable Agneau sans tache, dont celui qu'exige la loi n'était que la figure ; mais le moment de son immolation n'était pas arrivée : il voulait être racheté afin d'accomplir ici-bas sa mission réparatrice, et se livrer ensuite de lui-même à l'immolation du Calvaire.

Et la Vierge-Mère n'immole pas seulement ici, comme vierge, ce qu'elle a de plus précieux dans son honneur, elle immole aussi, comme mère, ce qu'elle a de plus cher au monde, son divin Fils, qui doit être la victime de propitiation pour les péchés de tous les hommes. Elle le rachète, mais comme une jeune et tendre victime, qu'elle doit nourrir et élever pour le grand sacrifice de la croix.

Un saint vieillard, Siméon, saisi de l'esprit de Dieu, reconnaît dans cette humble femme la mère d'un Dieu, et dans cet enfant le Sauveur des hommes, et il s'écrie, dans les transports de sa joie : " Je vais mourir content : j'ai vu le salut d'Israël et celui des nations ! " Mais il prédit à l'humble mère un glaive de douleur qui doit lui transpercer l'âme dans l'avenir.

Une vénérable femme, Anne la prophétesse, voit aussi le saint enfant, et, saisie du même esprit, elle témoigne les mêmes sentiments. Quand on aime Dieu, quand on le contemple, on n'a plus que du dégoût pour les créatures, et on soupire après le moment de se réunir à lui dans le ciel.

La célébration de cette fête semble remonter au-delà du sixième siècle. L'empereur Justinien ordonna de la solenniser dans tout l'empire, à propos d'une peste qui dépeupla la ville de Constanti-

nople ; mais déjà le pape saint Gélase, en détruisant les restes-honteux des lupercales païennes, l'avait introduite et fixée au mois de février.

La cérémonie des cierges, qui a fait appeler cette fête *Chandeleur*, fut instituée pour effacer les profanations et les désordres des païens.

A Rome, cette fête se célèbre dans la basilique de Saint-Pierre avec une grande magnificence. Tous les personnages de distinction, romains ou étrangers, vont recevoir à genoux, des mains du pape, le cierge bénit. Ces cierges sont offerts par toutes les corporations religieuses, au Saint-Père, qui en fait des cadeaux, précieux pour ceux qui les reçoivent ; le sien propre est donné à un prince souverain ou à une princesse.

Réflexion.—Jésus et Marie donnent l'exemple de l'obéissance et de la soumission aux lois du Seigneur. Ils ont tous les droits à s'en exempter ; mais ils doivent être à jamais nos modèles, à nous qui recherchons si avidement les prétextes de nous dispenser.

LES CENDRES.—MERCREDI, 7 FÉVRIER.

Les Cendres sont une des plus belles, des plus touchantes et des plus sublimes cérémonies de l'Église. Le prêtre prend des cendres qu'il a bénites, les impose en forme de croix au front de chaque fidèle,—fût-il un roi ou même un génie—en lui disant :—“Homme, souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière.” Quel enseignement ! Quel anéantissement de l'orgueil humain au pied de la croix !

Allons recevoir ces cendres en expiation de notre orgueil passé, en humiliation de toutes nos fautes, en esprit de pénitence et de réconciliation, avec tous les sentiments qui doivent animer une âme chrétienne au commencement du saint temps du carême.

LE TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE.

Le temps de la communion pascale s'étend, dans ce diocèse, du mercredi des cendres au dimanche de la Quasimodo.

L'ouverture en est annoncée par la sonnerie solennelle des cloches la veille du mercredi des cendres, le soir, après l'Angelus, et la clôture en est annoncée le dimanche même de la Quasimodo. Cette sonnerie, dit l'appendice au rituel, peut durer environ un quart d'heure, en y comprenant l'Angelus.

RÈGLES POUR L'OBSERVATION DU CARÊME.

Voici les règles pratiques pour l'observation du saint temps du carême dans cette province :

Par un indult du 7 juillet 1844, N. S. P. le Pape Grégoire

XVI a jugé à propos de régler pour ce diocèse, concernant l'abstinence et l'usage de la viande pendant le carême.

Suivant la teneur de cet indult, on doit, pendant ce saint temps, faire maigre : 1° le mercredi des cendres et les trois jours suivants; 2° tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines; le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la semaine sainte. Le même indult permet l'usage de la viande tous les autres dimanches du carême, ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines; mais dans ces derniers jours on ne peut faire qu'un seul repas en gras et il est défendu de faire usage de poisson à ce repas.

En vertu du même indult, il est aussi permis, les jours d'abstinence, 1° de faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse ou même avec du lard, pourvu que l'on ne mange pas le lard; 2° de faire bouillir du lard dans la soupe ou d'y mettre de la graisse ou du saindoux; 3° de faire bouillir de la pâte dans la graisse, ou de faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries.

On peut aussi 1° le matin des jours de jeûne prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage, 2° le soir des jours de jeûne où il est permis de faire un repas gras, on peut manger la soupe même grasse qui serait restée du dîner (cette dernière permission s'étend à toutes sortes de personnes).

Enfin ceux qui, à raison de leur âge, ou de leurs travaux sont exempts du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne, où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Non seulement pendant le carême, mais tous les jours maigres de l'année, il est permis de se servir, dans la préparation des aliments maigres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet et autres volailles.

NOUVELLES DE ROME.

Le Vatican a reçu confidentiellement de Berlin une demande de communiquer toutes les décisions prises par le Saint-Siège dans le cours de ce siècle, et ayant trait au pouvoir temporel du Pape.

On croit au Vatican que cette demande est faite à l'occasion de la note envoyée par le cardinal Jacobini aux puissances, à propos de l'affaire Martinucci.

D'après *la Germania*, bon journal catholique de Berlin, l'entente entre la Russie et le Vatican s'est effectuée sur les bases suivantes :
1° L'ambassade russe auprès du Vatican sera rétablie ;

2o Les évêques polonais seront amnistiés. Mgr Felinski, archevêque de Varsovie, sera rétabli sur son siège.

3o Les nouveaux évêques seront nommés avec l'assentiment du Saint-Siège. Ces évêques seront tenus de demander l'assentiment du gouvernement pour l'occupation des cures principales. Pour les autres, ils seront libres de nommer les candidats de leur choix.

4o L'Etat aura un droit de surveillance sur les séminaires.

5o Les prêtres devront prêcher en russe dans les communes russes. Dans les communes polonaises, ils pourront employer la langue du pays.

6o Toute liberté sera laissée aux personnes converties à l'église grecque de revenir à l'église catholique.

L'Univers dit à ce propos : " D'après la *Germania* l'accord serait fait entre le Saint-Siège et la cour de Saint-Petersbourg. Cependant, il sera prudent d'attendre la confirmation de ce bruit."

Ces nouvelles semblent se confirmer. Nous lisons dans une dépêche, publiée par tous les journaux :

" Rome, 26 décembre, sept heures du soir. — Le 24, au matin, a été signée, au Vatican, la Convention entre le Saint-Siège et la Russie. " *Le Journal de Rome* du 27 décembre dit que cette convention est un fait accompli.

LA CAUSE DE BÉATIFICATION DU VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

La Sacrée Congrégation des rites a émis un vote favorable sur l'orthodoxie des doctrines du vénérable Jean Eudes, frère de l'historien français Mézeray. A l'unanimité, les cardinaux consultants ont déclaré que les doctrines du serviteur de Dieu, telles qu'elles sont exposées dans ses écrits, n'ont rien de contraire à la foi et à la morale catholique. On peut donc procéder à la cause de béatification du vénérable Jean Eudes.

Nous trouvons dans une correspondance de Rome, adressée au *Monde* de Paris, les intéressants détails suivants :

" On a remarqué aussi le caractère particulier d'importance et de solennité qu'a revêtu, samedi 23 courant, la cérémonie de la remise des lettres de créance. Pendant la partie publique de la cérémonie, en présence de la Cour pontificale et le Saint-Père étant assis sur le trône, S. Exc. M. Lefebvre de Béhaine a prononcé un discours dans lequel il s'est fait l'interprète des sentiments de profond respect du gouvernement français et de son désir de resserrer les liens et les relations de la France avec le Saint-Siège. Il a donné formellement l'assurance d'une loyale exécution du pacte concordataire, qui garantit à la fois les intérêts religieux et les droits de l'Etat.

" Le souverain Pontife a répondu en des termes empreints d'un sentiment de particulière bienveillance pour la France et pour son nouveau représentant. Tout en faisant la part des inquiétudes

qu'inspire encore la situation actuelle, Sa Sainteté a exprimé la confiance de voir les bons rapports du gouvernement français avec le Saint-Siège se consolider et s'améliorer de jour en jour, et devenir ainsi pour la France un gage d'apaisement et de prospérité.

“ Plus intimes encore et plus féconds en excellents résultats sont les rapports du Saint-Siège avec le gouvernement de S. M. Apostolique l'empereur d'Autriche-Hongrie. Il est certain que ce gouvernement a pris particulièrement à cœur les intérêts et les droits du Saint-Siège pour les soutenir contre l'injuste prétention des tribunaux italiens sur les affaires intérieures du Vatican. A ce propos, une dépêche particulière du *Moniteur de Rome* a annoncé que les sujets autrichiens demeurant dans le Vatican ont reçu de Vienne l'ordre de ne recourir, en aucune éventualité, aux tribunaux italiens, mais à l'ambassade d'Autriche près le Saint-Siège. ”

Le *Moniteur de Rome* dit que M. de Boutanieff, négociateur russe, a présenté, le 3 janvier, ses souhaits de bonne année au Pape et au cardinal Jacobini.

— DÉCRET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES.

Mgr l'évêque de Tarbes, dans le diocèse duquel existe le célèbre sanctuaire de Lourdes, ayant exposé que l'année 1883 ramène la vingt-cinquième année depuis les insignes prodiges que l'on rapporte avoir été opérés par Dieu à l'intercession de la sainte Vierge, ce qui a donné lieu à l'immense concours de peuples se portant de toutes parts vers ce même sanctuaire ; et pour rendre plus solennel et surtout plus utile pour le bien des fidèles la célébration de cet anniversaire, laquelle sera rehaussée par la construction d'une nouvelle église, qui doit être érigée sous le vocable du Saint-Rosaire, a adressé à notre Saint-Père le Pape d'humbles prières pour obtenir qu'il daignât accorder une indulgence plénière, en forme de jubilé, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, dans le courant de l'année 1883, se rendront au susdit sanctuaire en pieux pèlerinage. Sa Sainteté, sur le rapport du préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, a accueilli favorablement cette prière et a daigné accorder l'indulgence demandée, à gagner par chacun une fois seulement.

A l'occasion de la fête de Noël, N. S. P. le Pape a ordonné que cent cinquante lits complets fussent mis à la disposition de l'Aumônerie apostolique. De plus, Sa Sainteté a fait distribuer aux pauvres de Rome une somme de 12,000 francs. Le Saint-Père a fait une autre aumône de 10,000 francs.

On annonce la mort, à Rome, du duc de Sermoneta, prince romain. Lors de l'invasion de la ville par les Piémontais, il apporta à Victor-Emmanuel, qui était encore à Florence, le résultat du prétendu plébiscite des Romains.

Cette adhésion empressée lui valut de la part de l'usurpateur la croix de l'ordre de l'Annonciade.

Se trouvant sur son lit de mort, il a voulu réparer ses torts d'une manière exemplaire.

Il a d'abord renvoyé au roi Humbert les insignes de l'Ordre de l'Annonciade, désavouant ainsi l'acte pour lequel il les avait reçus. Il a fait mettre dans son testament qu'il ne voulait avoir à ses obsèques que des prêtres et des religieux. Le cardinal di Piétro, doyen du Sacré-Collège, lui a administré les derniers sacrements qu'il a reçus, en faisant devant tous les membres de sa famille une franche profession de foi catholique et d'attachement au Saint-Siège.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Un souvenir du 1er de l'an.

Nous avons publié dans notre dernier numéro le discours de Sa Sainteté Léon XIII, en réponse à l'adresse présentée par les cardinaux aux fêtes du nouvel an. Nous sommes heureux de pouvoir rappeler aujourd'hui, si ce n'est *verbatim*, du moins en substance, la réponse de Sa Grandeur Mgr de Montréal à l'adresse que le clergé de cette ville lui présentait au commencement de cette année.

Après avoir exprimé, en termes sympathiques, combien il était heureux des vœux que son clergé faisait pour lui, Mgr fit remarquer que, durant l'année qui venait de s'écouler, le diocèse de Montréal avait été l'objet d'un grand honneur. Le Saint-Siège avait choisi dans son sein un évêque, Mgr Lorrain. Ce choix, tout honorable qu'il fût, avait nécessité de la part de Sa Grandeur un bien pénible sacrifice, la perte d'un vicaire-général prudent, dévoué, d'un homme de Dieu qui, en très peu de temps, avait su se gagner la confiance et l'affection de tous.

Mgr félicita ensuite le grand-vicaire actuel, le rév. M. Maréchal, qui au nom du clergé venait de lui présenter les souhaits du nouvel an. Sa Grandeur le remercia de son dévouement, disant qu'elle ne pouvait se dissimuler que pour accepter l'honorable, mais aussi le lourd fardeau qu'elle lui avait confié, M. Maréchal avait renoncé généreusement à une belle et excellente paroisse dont il avait su constamment se faire aimer par une vie toute apostolique.

Monseigneur ajouta ensuite, que le vœu le plus ardent qu'il formait pour son clergé était une étroite et constante union entre tous les membres qui le composaient; qu'il y avait beaucoup de bien à faire dans le diocèse, et que ce bien ne pourrait se réaliser qu'autant que le clergé serait bien uni avec son évêque, comme lui-même était uni avec le Saint-Siège; que son clergé savait très bien qu'il était constamment en correspondance avec Rome, qu'il ne prenait aucune décision sans consulter et que, dans toutes ses

mesures, il avait religieusement exécuté la volonté du pape ; qu'en conséquence l'union avec lui c'était l'union avec le chef de l'Église, avec le représentant de Jésus-Christ. Union, a-t-il ajouté, qui doit faire notre confiance parce que nous savons tous qu'en suivant le Pape nous ne pouvons pas nous égarer ; union qui doit faire notre force parce que tous rangés autour du Pape nous sommes plus en mesure de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Tenons-nous donc en garde contre un zèle exagéré qui, sous le futile prétexte de faire mieux, tendrait à nous désunir, à nous faire sortir du chemin suivi par nos chefs, ou bien, sous le prétexte que ces derniers marchent trop lentement, nous porterait à vouloir marcher plus vite qu'eux et même les précéder. La bonne discipline ne demande-t-elle pas que les évêques suivent le Pape et le clergé de chaque diocèse son évêque. ?

* * *

Une erreur s'est glissée dans notre premier numéro à propos du cadre qui entoure le portrait de S. G. Mgr de Montréal. Nous avons dit que ce cadre avait été offert par plusieurs membres du clergé de cette ville, nous aurions dû ajouter et par *plusieurs membres du clergé du diocèse*.

* * *

La réunion des dames de l'œuvre des Tabernacles a eu lieu lundi dernier dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Pitié. L'assistance était nombreuse et l'église très brillamment décorée.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a fait une touchante instruction dans laquelle il a mis en lumière les excellents résultats des œuvres diverses, des confréries et congrégations qui existent dans notre ville. L'œuvre des Tabernacles est une des meilleures, car c'est par elle que les cérémonies du culte peuvent être célébrées avec la pompe convenable dans plusieurs paroisses trop pauvres pour se suffire à elles-mêmes. Monseigneur a ensuite félicité ses auditrices d'avoir si bien compris que pour être digne du ciel il ne suffit de ne pas faire le mal mais qu'il faut encore faire le bien.

Un salut solennel, donné par Sa Grandeur, a terminé la cérémonie.

* * *

Mgr Pinsonneault, évêque de Birtha, dont nous avons annoncé l'état désespéré, est mort, mardi matin, à l'Hôtel-Dieu.

Mgr Pinsonneault était né en 1815, dans le diocèse de Montréal, d'une honorable et chrétienne famille. Après avoir fait ses études au collège de Montréal, il se rendit à Paris où il fut ordonné prêtre, en 1840. De retour à Montréal il entra à la Compagnie de Saint-Sulpice, et exerça le saint ministère à Notre-Dame jusqu'au mois

d'octobre 1849. Il se retira alors à l'évêché et bientôt après il fut nommé chanoine du diocèse de Montréal.

Lorsque Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, obtint de Notre Saint Père le Pape de faire démembrer son diocèse en trois, Mgr Pinsonneault fut nommé évêque de London, un de ces trois diocèses. Sur sa demande, Sa Sainteté consentit à transporter de London. où à Sandwich le siège épiscopal. C'est là que résida Mgr Pinsonneault, jusqu'au moment où une surdité précoce lui ayant rendu trop difficile l'exercice de son saint ministère, il donna sa démission. Le Pape le nomma alors évêque de Birtba, *in partibus infidelium*. Depuis lors Mgr Pinsonneault a habité tantôt l'évêché de Montréal, tantôt chez son ami Mgr Vinet. Il était remarquable par son éloquence ; son savoir et sa connaissance approfondie des saintes Ecritures. Son séjour prolongé dans le diocèse de Montréal l'avait fait si bien connaître de tous, que cette courte notice nous paraît suffisante ; nous remplissons d'ailleurs, en agissant ainsi, les dernières volontés de l'auguste défunt.

Mgr Pinsonneault a fait une fin édifiante ; sa résignation et sa piété ont profondément impressionné tous ceux qui en ont été témoins.

* * *

M. le vicaire-général du diocèse de Montréal prie MM. les curés d'avertir ceux de leurs paroissiens qui ont un permis de l'autorité ecclésiastique pour la vente des cierges qu'ils devront faire renouveler ce permis d'ici au 1er mars prochain.

* * *

Aujourd'hui, à l'église Notre-Dame, à l'occasion des prières des " Quarante heures," grand'messe, à neuf heures et demie, et amendé-honorable au saint Sacrement, le soir à 7 heures.

* * *

La *Semaine Religieuse* remercie bien sincèrement ses confrères de la presse française et anglaise qui l'ont accueillie avec tant de bienveillance.

Elle remercie de même tous ceux qui, de vive voix ou par écrit, lui ont témoigné leur sympathie et l'ont encouragée dans l'œuvre qu'elle entreprend. La voilà arrivée à son quatrième numéro ; nous osons croire que ceux qui l'ont reçue ont déjà suffisamment pu la juger et décider à bon escient de leur abonnement. Nous espérons donc qu'on nous fera parvenir le plutôt possible le prix d'une année, ou en tout cas on fera bon accueil à notre collecteur.

* * *

C'était fête ces jours derniers au collège de Joliette, pour la célébration des noccs d'argent du R. P. Beaudry, qui l'a dirigé pen-

dant si longtemps et qui est aujourd'hui à la tête de l'institut de Saint-Viateur. De nombreux ecclésiastiques, parmi lesquels ses deux confrères d'ordination, les RR. MM. Mongeau, curé de Saint-Rémi, et Provost, curé du Saint-Esprit, étaient venus témoigner par leur présence toute leur sympathie au vénérable P. Beaudry.

Le premier jour, la fête de famille s'est passée dans la salle de récréation du collège, décorée avec beaucoup de goût et d'élégance. Des morceaux de musique, dont un chant à quatre voix : *Gloire immortelle à notre père*; des dissertations entre élèves du collège; des vers très réussis de forme et de pensée, ont rempli la séance à laquelle assistait une foule nombreuse d'invités et d'amis.

Le lendemain a eu lieu la solennité religieuse dans la chapelle du collège, qui n'est pas encore terminée à l'intérieur, mais qui par la hardiesse et les belles proportions de la voûte, par la pureté et l'irréprochable correction de ses lignes, fait présumer qu'elle sera un véritable bijou. Le R. P. Beaudry, assisté des RR. MM. Baril, directeur du collège de Varennes, et Lévesque, vicaire au Sault-au-Récollet, célébra la sainte messe, tandis qu'un chœur très nombreux chantait la messe du second ton. Le sermon fut prononcé par le R. M. Régis Bonin, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Après le banquet, présidé par le Père de famille, de nombreuses adresses lui furent présentées au nom de tous ceux qui de près ou de loin s'associaient à la célébration de ses noces d'argent.

La fête se termina par la bénédiction solennelle du saint Sacrement, donnée par le R. P. Beaudry.



Nous avons entendu, dimanche dernier, à l'église Saint-Jacques, une intéressante allocution du R. P. Voisin, missionnaire apostolique en Afrique.

Dans une improvisation, malheureusement trop courte, le R. Père nous a fait comprendre le but éminemment civilisateur et religieux des missions en Afrique, les dangers sans nombre qui assaillent les missionnaires, et la nécessité pour eux de parcourir l'Europe pour demander aux fidèles aide et secours.

Il y a environ cinq ans que le souverain Pontife engagea Mgr Lavigerie à envoyer des missionnaires dans l'Afrique centrale pour arracher à la barbarie les innombrables tribus qui peuplent ces contrées. Mais Mgr Lavigerie fit observer au Saint-Père que les dépenses étaient beaucoup trop fortes pour ses ressources. " Ne vous préoccupez pas de l'argent, répondit Léon XIII, je me charge de tous les frais, " et les missionnaires partirent.

Dans les tribus chez lesquelles ils pénétrèrent, au milieu de mille dangers, l'esclavage, l'antropophagie et le paganisme le plus honteux règnent souverainement. Ces tribus sont toujours en guerre les unes contre les autres, et après le combat, les vaincus.

sont vendus comme esclaves aux marchands mahométans, ou sont mangés par les vainqueurs. Les souverains de ces barbares n'hésitent pas, pour détourner de leurs personnes les maladies ou pour conjurer les mauvaises chances de la guerre à faire des sacrifices humains de leurs sujets. Un d'eux fit égorger près de trois cents jeunes filles pour mêler leur sang au mortier dont on se servait pour bâtir son palais, afin de le rendre plus solide.

On conçoit les dangers que courent les missionnaires parmi ces sauvages ; aussi plusieurs ont-ils déjà subi le martyre.

Les missionnaires s'attachent surtout à racheter les malheureux petits enfants que les hasards des ventes ont séparé de leurs mères. Ils en ont déjà recueillis un grand nombre et, détail touchant, souvent la nuit on les entend se plaindre et gémir, car ils se croient encore au pouvoir de leurs tyrans.

Mais pour ces rachats d'enfants et pour envoyer des missionnaires dans ces contrées lointaines, les dépenses sont excessives, aussi le R. P. Voisin fait-il appel à la charité bien connue des Canadiens. Il leur demande de contribuer, selon leur fortune, soit au rachat d'un enfant, ce qui coûte 15 piastres, soit à l'envoi d'un missionnaire, ce qui coûte \$200 piastres.

Cette œuvre est une œuvre excellente à laquelle sont attachées les bénédictions du Saint-Père et des indulgences considérables.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

FRANCE.

La Semaine Religieuse de Paris annonce en ces termes la mort de M. Gambetta.

Le 31 décembre, quelques instants avant minuit, est mort M. Gambetta. Nul homme en notre temps n'a eu une plus grande part aux affaires publiques, et, si nous nous reportons seulement une année en arrière, nous le voyons à la tête du Ministère tenant la France entière dans l'attente de ce qu'il allait faire. Nous n'avons pas à redire ce qu'a été cette vie : pour nous chrétiens, M. Gambetta est l'homme qui, parmi toutes les incertitudes et toutes les variations de sa politique et de sa conduite, a eu une volonté fixe et une devise immuable : le Christianisme fut pour lui l'ennemi.

Dieu, qui laisse les hommes s'agiter, parce qu'il tient toutes les choses de ce monde en son inévitable main, a frappé, au moment même où tous les yeux se tournaient de nouveau vers lui, celui qui avait le droit de se promettre longue vie et haute destinée. Nous sommes de ceux qui ont prié pour le mourant et nous savons que dans le Clergé de Paris, dans nos monastères et nos communautés, de ferventes supplications ont été adressées au Sauveur qui pardonne.

Est il un plus éloquent exemple du néant des grandeurs et des

Tortunes terrestres ? Quelle vie et quelle mort ! Dieu lui fasse miséricorde-

Les obsèques du général Chanzy ont eu lieu à Chalons au milieu d'une foule immense. La population de la ville, grossie d'un nombre considérable d'habitants des campagnes, a donné un admirable exemple du respect qu'on doit aux morts, et on a pu voir le grand caractère des obsèques à la fois chrétiennes et patriotiques.

Parmi la foule, ceux qui avaient vu le général aux réceptions du 1er janvier parlaient de son affabilité et de son accueil sympathique. Le général conservait de profondes convictions religieuses. En recevant le premier de l'an Mgr Sourrien et le clergé, le général paraissait ému et heureux.

“ Je suis heureux, dit-il, de voir autour de moi le clergé du diocèse et à sa tête son honorable pasteur. L'alliance de l'armée française et du clergé est nécessaire au relèvement de notre grande patrie.”

La France perd un grand citoyen et un homme de bien : l'armée un de ses plus illustres généraux.

Voici d'après les *Annales de Lourdes* les évêques étrangers qui, cette année, ont visité la Grotte : NN. SS. Volontéri, vicaire apostolique du Honan (Chine) ; Balerta, évêque de Zamora (Espagne) ; Galiano, évêque de Ternel (Espagne) ; Ridet, vicaire apostolique de la Corée ; Griver, évêque de Perth (Australie) ; Spalding, évêque de Peoria (Etats-Unis) ; Morèno, évêque de Chiapa (Mexique).

Quatre sœurs de charité viennent de quitter Paris, se rendant au Mexique, où elles vont soigner à l'hôpital français de la Vera-Cruz les malades atteints du typhus qui fait rage en ce moment.

La laïcisation partout. — Le conseil supérieur de l'Instruction publique a voté la suppression des aumôniers dans les écoles normales primaires. Il a également décidé que les ministres du culte ne feront plus désormais partie des jurys d'examen pour l'obtention du brevet de capacité.

Le conseil de surveillance de l'Assistance publique, à la majorité d'une voix, a voté la laïcisation des dispensaires. Désormais, dit la *Semaine Religieuse de Paris*, les maisons de secours établies dans les arrondissements de Paris seront remplacées par des dispensaires. Que diront les pauvres de ces changements ? Il serait cependant à propos de rechercher si les pauvres seront mieux secourus par des employés laïques qu'ils ne le sont maintenant par les admirables Filles de la Charité. Jamais ceux qui décident ainsi des intérêts des pauvres et des malades ne se sont placés à ce point de vue, le seul qu'on aurait droit de considérer.

ANGLETERRE.

Le monastère de Notre-Dame de Buck-Fastleigh vient d'être rouvert ; la messe y a été célébrée pour la *première fois* après trois siècles et demi de protestantisme.

Détail curieux : ce sont des Bénédictins qui ont fondé cette abbaye, au temps, croyons-nous, du roi Edouard-le-Confesseur, au onzième siècle, et ce sont encore les Bénédictins chassés de la Pierre-qui-Vire, en France, qui viennent l'occuper aujourd'hui après l'avoir achetée au docteur Gale, de Plymouth.

Un colonel anglais, amateur de statistique, s'est livré à une étude comparative des écoles protestantes et des écoles catholiques. Il est arrivé à constater que, au point de vue de la *surveillance*, les institutions catholiques l'emportent *de beaucoup* sur les institutions protestantes. On savait cela il y a longtemps ; mais on est bien aise de voir ce fait important avoué par un adversaire.

A la mort de l'illustre cardinal Wiseman, les Anglais catholiques se formèrent en comité pour ériger un monument à sa mémoire. Ils furent d'avis de bâtir, à cet effet, une église cathédrale pour l'archevêché de Westminster (Londres) : chose plus facile à concevoir qu'à exécuter.

On fut longtemps à trouver un emplacement convenable, et après l'avoir rencontré il a fallu encore des années pour payer les frais d'acquisition, qui s'élèvent au chiffre de 900,000 francs.

Restait à bâtir la cathédrale. On a fait des plans... fort beaux sur le papier, mais on en ajournait indéfiniment l'exécution, lorsque tout récemment une nouvelle aussi agréable qu'inattendue est venue réjouir les catholiques, savoir que Sir Tatton Sikes, le riche anglican depuis peu converti au catholicisme, celui qu'on appelait le *Builder of Churches* (constructeur d'églises), pour avoir construit avant sa conversion quinze temples protestants, a l'intention de consacrer une partie de sa fortune à l'érection de la cathédrale catholique de Westminster.

TUNISIE.

A l'occasion des fêtes de la Noël et du premier de l'an, Son Em. le cardinal Lavignerie, administrateur de Carthage et de la Tunisie, a adressé à ses ouailles une lettre pastorale dans laquelle, après leur avoir exprimé ses vœux pour l'année qui va commencer, il leur distribue ses *étrennes* paternelles.

Ces étrennes sont : la création d'écoles et de chapelles dans ces quartiers où jusqu'alors les enfants vivaient dans la plus complète ignorance, dans l'état *sauvage*.

L'éminent prélat parle ensuite du succès obtenu dans les écoles qu'il a déjà pu établir et il fait remarquer que ces écoles, fondées par un évêque et dirigées par des prêtres français, comptent moins

d'enfants catholiques que d'enfants appartenant à des religions différentes : musulmans, israélites, grecs et protestants

Son Eminence remercie ensuite les hommes généreux dont les dons lui ont permis ces créations et il cite deux traits touchants :

“ Il y a quelques mois il reçut la visite d'un lieutenant de l'armée française qui lui dit :

“ Je vais rentrer en France puisque la guerre est terminée. Mais avant de partir je désirerais contribuer à l'œuvre la plus française et la plus chrétienne qui puisse se faire en ce moment, et je crois que c'est une école. Voici mon offrande.”

Et cet officier remit *dix mille francs* au secrétaire du prélat.

Plus tard, un homme de lettres distingué qui visitait la Tunisie vint trouver le cardinal et lui dit :

“ Je suis protestant, je veux tout d'abord vous l'apprendre; mais je suis Français. Je vois que ce qu'il faut surtout ici, ce sont des écoles, et pour le moment, eu égard à la disposition des esprits, des écoles religieuses. Pour preuve de ma conviction, je vous demande de vouloir bien accepter une subvention annuelle de *deux mille francs* pour la création d'une école de sœurs françaises dans une ville où il ne s'en trouve pas.”

VOIX SAINTES.

Aux abonnés de l'ALBUM MUSICAL.

Le lourd battant de fer bondit dans l'air sonore,
Et le bronze en rumeur ébranle ses essieux...
Volez, cloches, grondez, clamez, tonnez encore,
Chantez paix sur la Terre, et gloire dans les Cieux !

Sous les dômes ronflants des vastes basiliques,
L'orgue répand l'écho de ses accords puissants...
Montez vers l'Éternel, beaux hymnes symboliques,
Montez avec l'amour, la prière et l'encens !

Enfants, le doux Jésus vous sourit dans ses langes :
A vos accents joyeux laissez prendre l'essor ;
Lancez vos clairs Noël : là-haut les petits anges,
Pour vous accompagner, penchent leurs harpes d'or.

Blonds chérubins chantant à la lueur des cierges,
Cloche, orgue, bruits sacrés que le ciel même entend,
Sainte musique enfin, gardez chastes et vierges,
Pour ceux qui ne croient plus, les légendes d'antan !

Et quand de l'an nouveau l'heure sera sonnée,
Sombre airain, chœurs naïfs, claviers harmonieux,
Pour offrir au Très-Haut l'aurore de l'année,
Orgue, cloches, enfants, chantez à qui mieux mieux !

LOUIS FRÉCHETTE.

LE MÉDECIN MORT DE LA RAGE.

Le docteur V., médecin à Livron, département de la Drôme, avait été mordu par un chien enragé.

Le Vendredi-Saint, en venant de visiter ses malades, il se plaignit d'une douleur au bras, puis à l'épaule, puis à la gorge. Il se sentit perdu.—Un accès de rage se déclara.—Liez-moi ! liez-moi ! s'écria-t-il aussitôt, et faites venir M. le curé.

Le curé, quoique malade lui-même, accourt. Il trouve l'infortuné docteur couvert de sang... Dans son accès de rage, il s'était arraché les cheveux et déchiré la figure.—Oh ! que je souffre ! Monsieur le curé, que je souffre ! oh ! que j'ai besoin de Dieu ! priez, oh ! priez bien pour moi.—Embrassez-moi ! Le prêtre l'embrasse avec transport, et se met à pleurer et à prier.

Le malade en fut soulagé, s'en montra reconnaissant ; il parut se recueillir.— Ah ! voilà bien le bon prêtre, dit-il en fixant sur l'abbé B. ses yeux pleins de larmes ; voilà ce que c'est qu'un curé ; les autres ont peur de me toucher la main ; lui m'embrasse couvert de sang..... Oh ! que vous me faites de bien ! Je vais mourir, Monsieur le curé, mon ami, mais Dieu me soutiendra..... Vous ne m'abandonnez jamais, n'est-ce pas ?— Le curé le lui promit, et il a tenu parole.

.....Après que le malade eut communiqué, comme il était plus calme, le prêtre lui disait que Dieu pouvait le rendre à la vie : Oh ! je le lui demande, dit le docteur avec attendrissement ; je le lui demande pour ma pauvre mère... pour ma malheureuse femme... pour mon enfant.— Il se recueillit et ajouta : Mon Dieu ! mon Dieu ! je m'abandonne à votre sainte volonté !

Il y avait là des assistants tout émus. Le malade se tourna vers eux : Mes amis, leur dit-il, on ne fait pas d'hypocrisie en présence de la mort ; je vais mourir ; souvenez-vous de la parole d'un mourant : le catholique qui n'ose pas pratiquer sa religion est un lâche !— Le curé se mit à faire des prières. Oh ! que la prière me rafraîchit ! dit le malade. Mes amis, priez, oh ! priez.— Puis il donnait à ses confrères, accourus pour lui prodiguer les secours de leur art et les marques de leur amitié, il leur donnait des renseignements sur l'état de ses malades, pour que ceux-ci ne fussent pas victimes de son absence et de son malheur.

Plus souvent il leur parlait de Dieu, de la nécessité de la religion, et toujours avec une lucidité d'esprit, avec une vivacité de foi qui les jetait dans l'admiration.

A un moment où la rage torturait sa bouche écumante, il cherche la main du bon curé : Oh ! que votre présence me fait de bien !...Priez pour moi.— Oh ! mon Dieu, que je souffre !

Mes amis, j'ai là, dans mon cabinet, des poisons qui, en une seconde, m'arracheraient à ces atroces souffrances !— Mais non, reprit-il d'une voix plus forte, j'aime mieux souffrir jusqu'au bout...Je sais que mon âme est immortelle ! Et d'une voix plus faible : Mon Dieu, mon Dieu, vous, abrégez ma souffrance ; faites que j'aie bientôt vous voir !— Monsieur le curé, dit-il après un instant de calme, je voudrais voir ma femme...et ma mère...et ma sœur...Oh ! elles m'aimaient tant ! Le prêtre le pria d'être fort pour elles et d'abréger une visite qui pourrait leur être funeste.

Au moment favorable, on fit entrer sa sœur : en voyant son frère, elle s'évanouit. Revenue à elle-même, elle se jeta sur lui : Nous nous sommes toujours aimés, ma pauvre sœur, lui dit le malade. Mais, vois-tu, nous nous retrouverons au ciel..Aime toujours bien ma mère, et console ma pauvre Louise...Et on arracha de ses bras la malheureuse sœur qui se mourait.

On introduisit sa mère, veuve, âgée, infirme. Elle se précipite sur le lit de son fils qu'elle inonde de ses larmes :—Bonne mère, oh ! je vivais pour vous.. Dieu veut que je meure. Soumettons-nous ; la vie est bien courte ; vous viendrez me rejoindre dans le sein de Dieu...Ah ! que je vous aimais bien ! et que tout ce que j'ai fait pour vous n'était rien auprès de ce que votre amour a fait pour moi !.. Bonne mère, pauvre mère ! que je vous embrasse pour la dernière fois...que mon dernier baiser vous dise que vous avez un fils au ciel...Adieu ! adieu !

Rempli d'un courage surhumain, le malade demanda sa femme : Mon Dieu, dit-il, donnez-moi le courage dont j'ai tant besoin.— Madame V. fut enfin introduite par le curé en larmes. A dix-neuf ans, enceinte, voir son mari dans cet horrible état ! On la soutient, jusqu'au lit du mourant. Après un silence interrompu par des soupirs étouffés : Ma chère Louise, ma chère amie...oh ! rappelle ta foi ! C'est un voyage que je vais faire...eh bien ! je ne reviendrai pas, moi...Toi, tu viendras me rejoindre un jour...au ciel, nous nous aimerons encore !...Là sont ton père et ta mère...ils sont morts en bons chrétiens, tu le sais...Je sens que je vais au ciel ; toi tu resteras pour prendre soin de ma mère...de notre enfant...Elève-le bien chrétiennement, qu'il vienne un jour rejoindre au ciel son père qu'il ne verra pas ici-bas...Oh ! que je vais prier là haut pour toi, pour lui, pour ma mère, pour vous tous ! Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! soutenez-moi...que votre volonté soit faite !

Les assistants ne pouvaient plus soutenir cette scène de désolation ; ils emportèrent la jeune femme raide et froide. Un accès de rage survint ; on entendit des hurlements mêlés à des prières...

Le jour de Pâques au matin :— J'ai froid aux pieds, dit le malade ; mettez-moi mes couvertures ; récitez les *Litanies de la sainte*

Vierge. Je vous recommande ma femme...ma mère...Sa tête se pencha. Le docteur V. était mort, mort comme il avait vécu, plein de foi, plein d'amour et plein d'espérance.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII. 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Eléonore Vaillant.—L'épouse de Louis Dubeau.—Demoiselle Marie-Anne-Desanges Truteau.—Veuve Louis Monette.—Esther Beaudoin.—Joseph Gratton.—Jacob-Joseph Dewitt.—Julie Monette.—L'épouse de Modeste Piché.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

T. ALPHONSE ROBY

Peintre Décorateur

Enseignes et Ornaments
Dorure en tout genre

Quatorze ans d'expérience dans ces spécialités.

Bas prix. — Exécution supérieure.

No. 303, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

L. E. N. PRATTE

Importateur et marchand de

PIANOS ET ORGUES

Américains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres
Maisons suivantes :

PIANOS.

Hazelton Bros., New-York.

Kranich & Bach, New-York.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.

P. H. Herz, Paris, France.

ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.

Barn & Co., Woodstock, Ont.

I. J. Mansel, Brockville, Ont.

American Automatic Organ Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1880.

Une centaine de PIANOS à queue, carrés et droits et d'ORGUES d'Église et de SALON de toutes descriptions toujours en magasin.

PRIX, de \$50 à \$1500.

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)

20, Rue NOTRE-DAME

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

MONTREAL.

COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

SENECAL & Cie.

220, rue Notre-Dame, Montréal.

Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.

R. BEULLAC

227 et 229, Notre-Dame centre

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églis. 3.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

Envoi de dessins sur demande.

Adresse : **R. BEULLAC,** Montréal.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.

LA CHAIRE CONTEMPORAINE

Nouveau recueil de conférences, instructions et sermons inédits sur toute la doctrine chrétienne, disposés dans un ordre logique et formant l'apologie oratoire du christianisme à notre époque, d'après N. S. P. le Pape, NN. SS. les évêques, les missionnaires, les religieux des différents ordres, les prédicateurs de stations, les curés, chapelains et aumôniers par M. l'abbé Lelandais, auteur du choix de la prédication contemporaine, deuxième édition (1880). — 5 beaux vol. in-8. — Prix..... 87.50.

OUVRAGE APPROUVÉ PAR PLUSIEURS EVÊQUES.

La Chaire contemporaine se distingue essentiellement de tous les recueils de sermons par sa méthode et la régularité de ses divisions en *parties, sections* et *chapitres*, avec sommaire en tête de chaque instruction. — par le choix des sujets, tous actuels pour le fond et pour la forme, et de plus inédits, sauf les instructions épiscopales, — par le mérite et l'autorité des auteurs, tous contemporains, — enfin par la richesse des matières sur les sujets les plus importants, et toutefois par la substantielle brièveté de l'ensemble.

Toute les grandes vérités du dogme, trop souvent négligées dans les recueils de ce genre et si violemment attaquées de nos jours, sont puissamment défendues, dans les deux premiers volumes de la *Chaire*; les sujets les plus actuels de la Morale et du Culte sont traités dans les deux volumes suivants; les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints composent le cinquième et dernier volume.

Comme son titre l'indique, cet ouvrage est surtout une apologie du christianisme, une refutation oratoire des erreurs contemporaines.

Nous croyons superflu d'ajouter qu'il ne fait point double emploi avec le *Choix de la prédication contemporaine*; c'est au contraire la suite, et complément nécessaire de cette première publication.

Les deux ouvrages de M. l'abbé Lelandais forment ainsi une **VERITABLE ENCYCLOPÉDIE** de la prédication contemporaine, depuis 1830 jusqu'à nos jours. On y trouve des instructions, des conférences et des sermons même inédits des principaux orateurs de l'époque.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules, ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.